



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 3508

Texte de la question

RESTRUCTURATION DE L'ENTREPRISE PENTAIR D'ARMENTIÈRES

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, les 258 salariés de l'entreprise Pentair d'Armentières s'inquiètent pour leur emploi. En effet, un plan de restructuration a été annoncé par la direction américaine de cette entreprise.

Mais au-delà de leur emploi, les salariés craignent aussi, et peut-être même surtout, pour le maintien de leur savoir-faire dans un secteur stratégique puisqu'ils produisent du matériel pour l'industrie nucléaire. Leurs clients s'appellent Areva, EDF et la DCN pour les sous-marins nucléaires.

Il semble bien que la direction américaine privilégie les sites allemands, italiens et anglais, au détriment des sites français de Ham, sur lequel nous vous avons posé une question hier, et d'Armentières.

J'ai pu moi-même constater la mobilisation de l'ensemble du personnel autour de son usine et de sa production. Je veux aussi rappeler que l'entreprise a bénéficié de la baisse de charges de 1 million d'euros pour 2015 au titre du CICE, et donc de l'effort considérable que le Gouvernement consent pour l'emploi et l'investissement.

Tous les élus se sont mobilisés et c'est en notre nom à tous, toutes tendances confondues, que le président de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, M. Xavier Bertrand, a rencontré la direction de la société à Zurich la semaine dernière avant le comité d'entreprise du 18 janvier.

Monsieur le ministre, quels moyens pouvez-vous utiliser pour que ce savoir-faire reconnu de tous et stratégique reste en France ? Comment comptez-vous associer les élus aux discussions que vous souhaitez engager avec la direction de Pentair ou avec un éventuel repreneur ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le député, vous avez raison de revenir sur ce sujet important qu'est la situation industrielle critique, dans un bassin d'emploi déjà particulièrement en souffrance, du site d'Armentières.

Ce sont vingt-cinq salariés qui sont touchés par le plan annoncé le 15 décembre dernier, en plus de la fermeture du site de Ham dont nous avons évoqué le sort hier.

Sur ce sujet, le travail initié par les pouvoirs publics et l'ensemble des collectivités territoriales est fondamental.

L'ensemble des élus ici présents et le président de région, avec qui j'ai eu l'occasion d'en discuter hier, seront pleinement associés et ils auront eux aussi leur propre démarche.

Avant tout, nous avons engagé un dialogue avec la direction de Pentair pour revoir ces déclarations et étudier la façon dont nous pouvons accompagner le groupe pour améliorer sa compétitivité sur les sites français. Car, vous l'avez dit, ces choix sont faits dans le cadre d'une restructuration d'ensemble du groupe, de ses marques et de ses sites productifs.

Le dialogue est en cours. Plusieurs pistes sont apparues et devraient être poursuivies, ce qui me donne quelque espoir. Nous vous en tiendrons bien évidemment informés.

Le deuxième axe de travail est celui que nous devons conduire avec l'ensemble des donneurs d'ordre, qui ont une responsabilité en tant que têtes de filière. Les grands groupes, qu'ils soient énergéticiens, chimiques ou nucléaires, s'agissant du site d'Armentières, doivent faire des efforts en termes de commandes et c'est ce que nous leur avons demandé. Ce travail va se poursuivre dans les prochaines semaines et je vous en tiendrai également informés.

Enfin, nous devons d'ores et déjà nous intéresser aux partenaires, aux éventuels repreneurs du site de Ham et, éventuellement, aux co-investisseurs sur le site d'Armentières pour consolider l'avenir industriel de ces sites. Nous avons su le faire pour d'autres sites de la région comme celui d'Arques, par exemple, où nous sommes sortis par le haut, si je puis dire, d'un conflit et de grandes difficultés il y a quelques mois. Nous devons poursuivre dans ces trois axes et c'est ce que nous ferons. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3508

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 janvier 2016](#)